

# SÉANCE DU 24 AOÛT 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt et un, le mardi 24 août 2021 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, maire.

**PRÉSENTS** : M. Philippe PICQUE, Mme Pascaline HAMONIER, M. Didier DAUBOIN, M. Frédéric LANGLOIS, M. Patrick LAURENT, M. Patrice CAUDRON, Mme Sophie FOUCAULT, Mme Murielle CAILLEUX, Mme Dorothée GARNIER.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme BERTHE Noémie (pouvoir M. Philippe PICQUE), Mme Annick DUPONT (pouvoir Mme Pascaline HAMONIER), Mme Catherine GAMICHON-NOËL (pouvoir M. Jean-Claude BAGUET), M. Cédric DEMARCY et M. CUYER.

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande à Mme Murielle CAILLEUX des informations concernant la crise sanitaire au niveau du CHU de Beauvais.

Mme Murielle CAILLEUX nous précise qu'il faut rester vigilant.

## 1- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juillet 2021**

Le Conseil Municipal valide le procès-verbal de la séance du 20 juillet 2021.

## 2- **ÉTUDES PRÉALABLES DE L'ÉGLISE**

Mme Sophie FOUCAULT fait le compte-rendu de la réunion du 30 juillet avec M. LEGENDRE concernant les études de la restauration de l'Eglise.

4 tranches de travaux ont été établis :

- **Tranche ferme : flèche et clocher,**
- **Tranche conditionnelle n° 1 : nef et bas-côté sud,**
- **Tranche conditionnelle n° 2 : chœur et transept,**
- **Tranche conditionnelle n° 3 : nef et bas-côté nord,**
- **Tranche conditionnelle n° 4 : sacristie et chauffage,**

**Pour un total général de 1.438.644,50 euros HT.**

La première phase, concernant la sécurisation a été budgétisée pour 212.000 euros HT, subventionnée à 50% par le Conseil Départemental de l'Oise.

Le Conseil Municipal, après délibération, valide à l'unanimité la 1ère phase « sécurisation de l'église ».

M. le maire précise que ces travaux seront effectués sur plusieurs années et suivant les possibilités financières de la commune.

Mme Murielle CAILLEUX demande si d'autres fonds sont envisageables par différentes associations de particuliers ou par le diocèse.

M. le maire précise que d'autres subventions ont été demandées et sont en attente de réponses.

### **3- CONVENTION CONCERNANT LE FESTIVAL « CONTES D'AUTOMNE 2021 » AVEC LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE**

M. le maire fait lecture de la convention du festival « Contes d'Automne 2021 » pour la période du 5 novembre au 4 décembre 2021 concernant la bibliothèque municipale.

Cette convention doit être validée par le Conseil Départemental de l'Oise, la Communauté de Communes de la Picardie Verte, Mme Sylvie VIEVILLE et la commune de Songeons.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la signature de ladite convention.

Mme Murielle CAILLEUX demande où en est la réflexion sur la « boîte à livres ».

M. le maire répond qu'à la vue de la crise sanitaire, l'implantation de celle-ci est assez complexe. Ce projet est donc reporté pour le moment.

### **4- CONVENTION SPA**

M. le maire fait part au Conseil Municipal qu'une convention doit être signée avec la SPA d'Essuilet et de l'Oise, en cas de capture et d'accueil en fourrière des animaux errants et/ou dangereux.

Sans cette adhésion, la SPA ne pourra pas se déplacer pour recueillir les animaux errants.

Le coût de l'adhésion est de :

- ✓ 858,40 euros /an si gestion de la fourrière et déplacement
- ✓ 579,42 euros/an si gestion de la fourrière sans déplacement (la commune se charge de transporter l'animal jusqu'au refuge).

Le Conseil Municipal propose de se renseigner auprès de la clinique vétérinaire si un accord peut être convenu. La clinique vétérinaire peut actuellement recueillir les animaux pucés.

### **5- ORGANISATION DE LA FÊTE PATRONALE**

M. le maire fait un compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le lundi 23 août avec le Comité des Fêtes. Ce dernier est à la recherche de volontaires pour vendre des enveloppes lors du corso fleuri.

La distribution des tickets se fera le lundi 30 août à 16 heures sous la halle.

### **7 CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR LE SPECTACLE DE RUES 2022**

Afin de commencer à organiser le Festival de Rues pour 2022, M. le maire demande de constituer un groupe de travail avec des personnes du Conseil Municipal. Le Comité des Fêtes et les associations seront contactés pour rejoindre le groupe du Conseil Municipal et être impliqués dans ce festival.

Le groupe de travail sera composé de :

- ✓ Jean-Claude BAGUET
- ✓ Dorothée GARNIER
- ✓ Frédéric LANGLOIS
- ✓ Pascaline HAMONIER

### **8 QUESTIONS DIVERSES**

M. le maire informe le Conseil Municipal que, suite au séminaire du 09 et 10 juin, un compte-rendu a été effectué par l'ADTO.SAO.

La commission « Redynamisation du Centre Bourg », ainsi que tous les conseillers municipaux présents pendant ces deux jours, échangeront sur ce dossier le mardi 7 septembre à 18h30 à la mairie.

M. le maire fait lecture du courrier reçu par le Comité des Fêtes suite à l'élection de Miss Songeons, une carte cadeau au magasin Philippe BORNKAMM sera remis à la miss Mlle Ludivine VINCENT, le samedi 28 août lors du repas organisé par le Comité des Fêtes.

M. le maire fait part du courrier de l'association de pêche représenté par le président, M. Michel GALLET au sujet de la subvention qui lui a été allouée.

M. le maire informe le Conseil Municipal d'une demande de M. DAUBOIN (charcutier) pour une éventuelle implantation sous la halle lors du marché le dimanche matin.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

M. le maire fait un point concernant la vaccination du covid-19 dans l'Oise. Notre département est en dessous des chiffres régionaux et nationaux.

Pour donner suite à la réunion de la commission d'appel d'offres concernant la poste communale, qui s'est réunie le 23 août dernier, Monsieur fait part au Conseil Municipal des différents artisans retenus pour les travaux :

- ✓ Electricité : Éric Alarme
- ✓ Plomberie : La Plomboise
- ✓ Vitres, portes : Bruno GILLON
- ✓ Peinture : Cédric KERDRAON

M. Frédéric LANGLOIS demande si l'Union des Commerçants organisera la brocante de décembre. Un courrier sera envoyé au président de l'UCAS afin d'avoir une réponse avant le 15 septembre.

Mme Dorothée GARNIER fait le compte rendu de la commission du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui s'est réunie le mardi 10 août et annonce les dates importantes à retenir pour la mise en place du CMJ :

- ✓ Samedi 18 septembre à 14h30 à la mairie : réunion d'information et dépôt des candidatures,
- ✓ Dimanche 21 septembre à 11h00 : préparation des listes,
- ✓ Dimanche 5 décembre : élection du CMJ.

Mme Dorothée GARNIER fait un point sur la location de la salle de l'ancienne école des garçons. Une réunion est prévue le lundi 6 septembre à 19h00 à la mairie avec les différentes associations qui utilisent annuellement cette salle.

Mme Dorothée GARNIER explique que le groupe de travail concernant le Ciné Rural souhaite mettre en place une projection de film une fois par mois le vendredi soir pour une séance tout public.

Mme Dorothée GARNIER refait le constat concernant l'aire de camping-car : le nombre de véhicules est très souvent supérieur au nombre d'emplacements.

Mme Murielle CAILLEUX demande pourquoi la poubelle plastique n'est plus présente au niveau des containers bouteilles, route des Sorbiers ?

M le maire lui confirme qu'elle sera remise dès cette semaine.

Mme Murielle CAILLEUX fait un compte-rendu de la réunion du 8 juin concernant la « sensibilisation aux soins psychiatriques sans consentement ».

Mme Murielle CAILLEUX fournit une documentation qui est consultable en mairie.

M. Patrick LAURENT demande si d'autres flyers « Balade d'Histoire et d'histoires » sont disponibles, car beaucoup de touristes sont demandeurs.

M. le maire lui en a procuré pendant la séance.

Mme Sophie FOUCAULT fait un compte-rendu de la commission « Temps de Vie » qui s'est déroulée le 10 juillet concernant les mesures sanitaires actuelles pour les résidents. Lors de cette réunion, les plans du futur aménagement du château ont été présentés.

Un spectacle «Jardins en Scène » est prévu le 22 septembre à 15h00 pour les résidents.

Mme Sophie FOUCAULT demande des informations sur l'avancée de la commission « Noël » : Mme Pascaline HAMONIER fait un point sur les spectacles. La commission s'est réunie le lundi 10 août pour l'organisation de Noël, des devis de spectacles pour les enfants ont été reçus mais doivent être négociés.

M. Philippe PICQUE informe le Conseil Municipal que le chemin entre Morvillers et la Ferme de Limermont va être refait entre le 1<sup>er</sup> et le 15 septembre prochain.

Mme Pascaline HAMONIER informe le Conseil Municipal, qu'à la suite des informations du gouvernement, la réouverture des écoles se fera sous le niveau 2 du protocole sanitaire, soit :

- Port du masque en intérieur, élèves et enseignants,
- Limitation de brassage,
- À la pause déjeuner, les élèves mangent à la même place tous les jours,
- Fermeture de la classe dès le premier cas de covid.

Fin de séance 22h20.

Prochaine séance le 14 septembre 2021.